



## Bulletin Municipal du 1er Janvier 2017

### LETTRE DU MAIRE

Même si les vœux que nous formulons chaque début d'année sont rarement tous exaucés, je ne manquerai pas à la tradition de vous souhaiter à vous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2017.

Pour que l'avenir nous paraisse moins sombre, soyons un peu utopistes, en souhaitant que tout être humain dans le monde puisse vivre en paix, de son travail et entouré de sa famille.

Pour notre collectivité, je souhaite que le grand projet que nous avons élaboré depuis deux ans aboutisse et qu'enfin après les études, recherche de financements etc. débutent les travaux.

Avec l'accroissement du nombre d'enfants qui fréquentent l'école, l'accueil périscolaire et la cantine deviennent de plus en plus difficiles à gérer. La gestion de la salle polyvalente est également devenue difficile avec la cantine installée depuis 2015 dans la petite salle, où nous devons tenir nos conseils municipaux et célébrer les mariages.

La nouvelle construction, composée du pôle médical qui devrait permettre la pérennisation d'une offre de soins de qualité, de trois salles de classes et la transformation de la classe maternelle en véritable accueil périscolaire, contribuera à rendre notre village plus attractif.

La possibilité à terme de créer une cantine dans la classe primaire actuelle permettra d'obtenir un ensemble cohérent. Nous pourrions alors récupérer la salle du conseil qui pourra redevenir une véritable salle d'honneur. En 2016, nous avons modifié le projet pour y incorporer le secrétariat de la mairie et avoir des locaux accessibles à tous et ainsi répondre aux normes PMR\*. (*personne à mobilité réduite*)

En mars 2017, les petites mairies vont encore perdre un peu de leurs prérogatives ; en effet, les cartes nationales d'identité devenant biométriques, les demandes, comme pour les passeports, devront être faites dans une mairie équipée. Ainsi, vous devrez effectuer ces démarches à Ressons sur Matz, mais vous pourrez également, si vous le souhaitez, effectuer une pré-demande en ligne et la secrétaire de mairie se fera un plaisir de vous aider dans cette démarche en cas de difficultés.

Yves LEMAIRE

Sommaire	
Lettre du Maire	1
Infos comité des fêtes	2
Conseil Municipal	3-6
Football	7
Nouvelles entreprises	8
Nouvelles des Ecoles	9-10
Etat-Civil Infos Paroisse Permanences Mairie	11
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	12

# INFOS COMITÉ



*L'année 2016 s'est déroulée une nouvelle fois sans modification de programme, et cela grâce à votre présence nombreuse à chaque manifestation. L'Association vous remercie de votre soutien au fil des ans.*

***Pour 2017, je vous présente au nom du Comité des Fêtes, tous nos vœux de joie, bonheur, santé.***



*Nous reprendrons notre programme d'animations **le samedi 4 février** en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Sources pour une soirée humour et détente avec une pièce qui devrait provoquer de nombreux rires. Le titre : « Vacances de merde.com »*

**ATTENTION : réservations uniquement au 03.44.43.09.57** (bureau pays des sources), places limitées...

*N'attendez pas la dernière minute.*

*Prix 5€ et 3€ pour les moins de 26 ans et groupes à partir de 5 personnes*

*Une soirée « repas dansant » est programmé **le samedi 11 mars** (en cours d'élaboration)*

*Le concours de dessins intercommunal se déroulera **le samedi 1er avril** à 14 heures salle polyvalente, sur le thème de l'année : « les poissons de rivière et mer »*



***A noter : Chasse aux Œufs de Pâques le dimanche 16 avril, terrain salle des fêtes (nouvel horaire : 10h00 / 11h00)***

*Nous remercions M. et Mme HERVY pour un don de décorations festives. Au plaisir de se retrouver au cours de ces divers rendez-vous festifs.*

***Pour le Comité***

***Jean GRELIN***

***Contact : 03.44.85.03.84 h. repas***

***06.74.80.66.92.***

***jean.grelin@yahoo.fr***

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 18 NOVEMBRE 2016

L'an deux mil seize le 18 novembre 2016 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

Membres présents et votants : Messieurs, Mesdames LEMAIRE Yves, PINSSON Marie-Christine, PUILLE Jean-Philippe, BAILLON Michel, CARLIER Francis, GRELIN Jean, HUCHER Vincent, GEORGE Jacky, COLLÉ Philippe, BEVALOT Benjamin, DEWIDHEM Yvon, CHAUMETTE Catherine, FRANCOIS Émilie et DOMALAIN Ghislaine.

Excusé avec pouvoir : SNOECK Eric .

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 18 Septembre 2016

Le Conseil Municipal, unanime, valide le procès-verbal de la réunion du 18 Septembre 2016.

### ➤ **BAUX COMMUNAUX**

Monsieur le Maire informe que les baux consentis précédemment aux agriculteurs sont arrivés à terme le 1<sup>er</sup> novembre 2016. Les intéressés ont exprimé leur souhait de continuer à exploiter les terres communales.

A savoir :

Bail à FOULLOY Hervé pour une parcelle d'une contenance de 1ha10a00ca au lieu- dit « les Epinois »

Bail à BAILLON Laurent pour une parcelle d'une contenance de 1ha74a00ca au lieu- dit « les Vignes »

Baux à CLEUET Philippe pour une parcelle d'une contenance de 0ha74a50ca au lieu- dit « les Vignes » et 0ha09a30ca au lieu -dit « les Sablons »

Bail à DEWIDHEM Yvon pour une parcelle d'une contenance de 0ha90a00ca au lieu- dit « les Epinois »

Baux à BIZET Francis et BIZET Gilles pour une parcelle d'une contenance de 0ha23a00ca au lieu dit « les Epinois » et 0ha25a00ca au lieu dit « le Village »

Baux à MONCOMBLE Marie-Odile pour une parcelle d'une contenance de 1ha78a00ca au lieu dit « les Epinois » et 0ha90a87ca au lieu dit « l'ancienne Place »

Bail à PELAYO-PUILLE France pour une parcelle d'une contenance de 0ha17a57ca au lieu- dit « le cimetière »

Baux à PUILLE Roselyne pour une parcelle d'une contenance de 0ha24a00ca au lieu- dit « les Epinois » et 0ha66a50ca au lieu- dit « les Vignes »

Baux à RAOUL DES ESSARTS pour une parcelle d'une contenance de 1ha14a00ca lieu- dit « les Epinois » et 0ha13a00ca lieu- dit « les Vignes »

Baux à VASSANT Thierry pour une parcelle d'une contenance de 1ha83a00ca lieu- dit « les Epinois » et 1ha02a00ca lieu -dit « le Village »

Le Bail est consenti moyennant un fermage annuel de 182 € /hectare selon l'indice 109.59 en 2016 plus une taxe de 3.05 € hectare. Le fermage sera actualisé chaque année selon l'indice des fermages.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité le renouvellement de ces baux, pour une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016.

## ➤ MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire explique que suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 1<sup>er</sup> juillet 2016 statuant sur l'avancement de grade de l'Adjoint Technique Territorial de 1<sup>ère</sup> classe.

Il demande à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la suppression de ce poste et sur la création du poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

➤ DECIDE de supprimer le poste d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE, pour un temps de 35 heures hebdomadaire au 1<sup>er</sup> novembre 2016.

➤ DECIDE de créer le poste d'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE pour un temps de 35 heures hebdomadaire rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2016.

## ➤ PARC EOLIEN DES TULIPES

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet éolien « éoliennes des Tulipes », situé sur les communes d'Armancourt, de Dancourt-Popincourt, de l'Echelle St Aurin et de Marquivillers.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le projet éolien des Tulipes.

Après délibération le Conseil Municipal par 14 voix pour et 1 abstention n'émet pas de remarque particulière sur le projet éolien des Tulipes.

## ➤ PERIMETRE SAGE Oise-Moyenne

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Oise-Moyenne et ses enjeux.

Pour permettre l'élaboration de ce document il y a lieu de se prononcer sur le périmètre proposé.

Après délibération le Conseil Municipal valide la proposition de périmètre du SAGE Oise-Moyenne.

## ➤ TRAVAUX DANS LES VESTIAIRES DU FOOTBALL

Monsieur le Maire présente des nouveaux devis afin de continuer les travaux dans les vestiaires du football.

Le montant de ces devis s'élève à la somme de 18 092.69 €.

Monsieur le Maire invite les membres du conseil à formuler une demande de subvention auprès de la FIFA.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

ADOpte l'estimation des devis,

SOLLICITE de la FIFA, une subvention aussi élevée que possible,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

Par 13 voix pour et 2 voix contre.

## ➤ MODIFICATION DU PLAN DE L'ARCHITECTE POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la suite à donner pour le projet de construction, à savoir la modification des plans par l'Architecte concernant l'intégration du secrétariat de la Mairie dans le projet de construction.

## ➤ DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE DE LAUCOURT

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier de Monsieur Bertrand Bayard, Maire de la commune de Laucourt dans le canton de Roye (197 habitants). En 2009, l'ancien Maire de la commune de Laucourt acceptait l'aide de deux bénévoles pour élaguer des arbres sur la place de la commune. A cet effet une nacelle fût louée mais celle-bascula entraînant la mort d'un bénévole et l'autre fût grièvement blessé. Les bénévoles étant considérés comme collaborateurs occasionnels, la commune a été condamnée à payer la somme de 340 489 € à divers tiers. La commune de Laucourt, ayant perdu les appels qu'elle a interjetés, sollicite une aide des autres communes de France, car elle ne peut pas payer la somme demandée par le Tribunal Administratif d'Amiens.

Ayant pris connaissance de l'intégralité du courrier, et après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres décide d'octroyer une subvention de 680 € à la commune de Laucourt, représentant 1€/habitant

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 16 DECEMBRE 2016**

L'an deux mil seize le 16 Décembre 2016 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

**Membres présents et votants :** Messieurs, Mesdames LEMAIRE Yves, PINSSON Marie-Christine, PUILLE Jean-Philippe, SNOECK Eric, BAILLON Michel, CARLIER Francis, GRELIN Jean, HUCHER Vincent, GEORGE Jacky, CHAUMETTE Catherine, et DOMALAIN Ghislaine.

**Absents Excusés :** BEVALOT Benjamin et COLLÈ Philippe (remis un pouvoir à GRELIN Jean)

**Absents :** FRANCOIS Émilie et DEWIDHEM Yvon.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 18 NOVEMBRE 2016

Le Conseil Municipal, unanime, valide le procès-verbal de la réunion du 18 Novembre 2016.

### **Ø PROJET DE CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE – DEMANDES DE SUBVENTION.**

Dans sa réunion du 18 novembre 2016, Monsieur le Maire a rappelé que les plans ont été modifiés par l'Architecte et qu'il convient donc de représenter pour l'année 2017 des nouveaux dossiers de demande de subventions.

Le Conseil Municipal après réflexion, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs aux nouvelles demandes de subvention.

### **Ø INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME PAR LE SERVICE MUTUALISE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES SOURCES.**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes disposant d'une carte communale ne pourront plus faire appel aux services de l'Etat (DDT) pour instruire leurs actes d'urbanisme. Elles devront faire appel aux services mutualisés au niveau d'une intercommunalité ou à plus grande échelle, ou les instruire elles-mêmes.

Un service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme aussi appelé service ADS (Autorisations du Droit des Sols) est en place depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 à la Communauté de Communes du Pays des Sources.

L'utilisation de ce service nécessite la signature d'une convention entre la communauté de communes et les communes concernées qui définit les modalités de fonctionnement de cette prestation et les responsabilités relevant des communes et du service mutualisé.

Le Conseil Municipal après délibération, décide :

De confier l'instruction des actes d'urbanisme de la commune au service mutualisé de la Communauté de Communes du Pays des Sources,

D'approuver la convention entre la commune et la communauté de communes définissant les modalités de fonctionnement de ce service mutualisé ainsi que les responsabilités relevant de chacun, jointe en annexe

D'autoriser le maire à signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

### **Ø CENTRE DE LOISIRS 2017**

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour 2017 le financement des centres de loisirs et des camps pour séjours des ados 13/17 ans. La part communale est de 4.25 € par enfant (par demi-journée) et 8.50 € par enfant (par journée).

## ➤ PARTICIPATION MUTUELLE SANTE DES AGENTS TERRITORIAUX

Les Collectivités territoriales peuvent contribuer au financement des garanties de protection santé, auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent.

Considérant l'intérêt que présente l'amélioration de la protection sociale des agents territoriaux, en particulier en matière de santé, Monsieur le Maire propose de reconduire à compter du 01/01/2017 la participation mensuelle à la MUTUELLE FAMILIALE de la façon suivante ;à savoir :

✓ participation Agent : 48.74€

✓ participation Communale : 13.00 €

## ➤ AUTORISATION D'ENGAGER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2017.

Sans préjuger des montants qui seront votés au budget primitif 2017 et afin de permettre les dépenses sur la section d'investissement avant l'adoption du BP 2017, il est proposé, en vertu de l'article L1612-1 du CGCT d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans le limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, dans l'attente du vote du budget primitif 2017, selon la répartition par chapitre : ( niveau de vote du budget) comme suit :

CHAPITRE	CREDITS 2016	Autorisation 2017
20	0.00€	0.00€
21	42.630.00€	10.657.50€
23	2.588.191,00€	647 047,75€
<b>TOTAL</b>	<b>2 630 821.00€</b>	<b>657 705,25€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :  
autorise jusqu'à l'adoption du budget primitif 2017 le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (Hors Chapitre « Remboursement d'emprunts »).





## FOOTBALL CONCHY—BOULOGNE

Depuis le dernier Conchylien , les bons résultats se sont enchainés ; la trêve hivernale est arrivée et le bilan est très positif .

Le FCCB se positionne à la deuxième place du championnat D 6 groupe B avec 36 points 8 victoires 1 nul 2 défaites

Ex aequo avec Estrées St- Denis 3 / Léglantiers 1 devancé par Compiègne génération qui n' a rien a faire avec nous.

Victoires contre Lieuvillers 2 8/0 ; Tricot 5 /2 ; Rémy 2 5/2 ; Léglantiers 2 7/0 ; Laneuvilleroy 2 6/0 Ravenel 5 /0 ; Maignelay 2 4 /0 ; Léglantiers 1 3/2 .

Nul contre Ressons 3 2 /2 .

Défaites contre Estrées 3 4 /5 ; Compiègne 1 / 4

50 buts marqués et 17 encaissés.

Le problème qui se pose est que nous avons de bons éléments qui malheureusement ne jouent pas ensemble ou ne savent pas le faire, manque d'assiduité pour certains aux entrainements, problème des joueurs postés au travail, mais je pense plus à un relâchement collectif. Profitons de la trêve pour nous remettre en selle.

Nous remercions la municipalité pour la poursuite du club house qui devrait s'achever rapidement après le dépôt du dossier FIFA (réponse en janvier 2017).

Je voudrais solliciter les quelques entreprises du secteur Conchy / Boulogne pour apporter leur soutien financier au club et bénéficier des avantages de réduction d'impôt, soit 60 % de leur don. Cette suggestion est possible pour les particuliers qui souhaiteraient nous venir en aide.

Amis sportifs , je vous remercie .

Prenez contact auprès de notre trésorier **Bernard WEPPE au 0623656146 .**

Nous remercions la société de taxi Sadaoui Farid ,ancien joueur de Conchy , pour son soutien financier . Pensez à lui pour vos déplacements hospitaliers, loisirs, voyage ....

# Nouvelles entreprises sur la commune



## **CELINE** **COIFFURE A VOTRE DOMICILE**

Femme- Homme-Enfant

Fini les déplacements, fini les longues attentes... Optez pour la coiffure à domicile

C'est Facile

C'est Pratique

C'est Rapide

[www.club-coiffure-domicile.fr](http://www.club-coiffure-domicile.fr)

**06 03 31 55 03**

CONCHY LES POTS et ses ALENTOURS

# Nonnotte Guillaume

**ARTISAN COUVREUR**



COUVERTURE—ZINGUERIE-ISOLATION

TUILE MECANIQUE - TUILE PLATE- ARDOISE- TERRASSE EN ZINC- POSE DE FENETRE DE TOIT

CHARPENTE- CONDUIT DE CHEMINEE- ISOLATION DES COMBLES

DEMOUSSAGE

[nonotteguillaume@gmail.com](mailto:nonotteguillaume@gmail.com)

**06 19 21 86 38**

**85 rue de Flandres- 60490 CONCHY LES POTS**



## Les élèves ont besoin de vous !

Les trois classes de l'école du village mènent un projet commun d'apprentissage sur les oiseaux. Vous pouvez aider les élèves dans la réalisation de leur travail. En effet, peut-être possédez-vous des « trésors » qui pourraient nous être très utiles : livres spécialisés sur les oiseaux ou diverses documentations (DVD, revues, articles...), mangeoires d'extérieur, nichoirs d'extérieur, etc...

Qu'il s'agisse d'un prêt ou d'un don, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous voir !

Peut-être êtes-vous également passionnés par les oiseaux, leur observation ou en possédez-vous. Si vous le souhaitez, et que cela vous est possible, vous pouvez également venir nous les présenter et/ou nous faire part de vos connaissances en la matière, partager votre passion.

Merci d'avance.

Benoît DECOBECQ

Directeur de l'école de Conchy-les-Pots

## L'école fait son marché ...

Chaque année à la même époque, vers mi-décembre, l'école de Conchy-les-Pots organise, à l'aide de parents bénévoles, le marché de Noël du regroupement pédagogique. Cette année, c'est le vendredi 9 décembre 2016 à 18h30 que les neuf classes se sont retrouvées autour du Père-Noël – et son panier de bonbons à distribuer – et des objets imaginés et fabriqués par les élèves. Enfants, familles, enseignants et élus ont pu partager un bon moment de convivialité auquel quelques habitants du village, entre-autres, nous ont fait le plaisir de se joindre.

Le bénéfice de la vente des objets, de la prise de photos avec le Père-Noël, de la buvette et de la restauration seront réinvestis dans la classe de découvertes qui emmènera les classes de CM1 et de CM2 dans le Vercors, du 24 au 28 avril 2017, pour découvrir la spéléologie, le cycle de l'eau et les sites de résistance de la Seconde Guerre Mondiale.

L'équipe enseignante du RPI remercie chaque personne qui aura contribué, par sa participation, son aide et ou sa bonne humeur, à la réussite de ce moment important dans la vie des écoliers.



Benoît DECOBECQ

Directeur de l'école de Conchy-les-Pots

Les stands prêts, en attente des visiteurs ...



## L'association des écoles RCCB

Roye sur matz - Canny sur Matz - Conchy les Pôls - Boulogne la Grasse

Adresse mail : [association.rccb@sfr.fr](mailto:association.rccb@sfr.fr)

# LOTO

*Animé par Aurélie & Nicolas.*

*Infos / Réservations : 06 62 23 04 80*

## Samedi 28 janvier 2017

### BEUVRAIGNES

*Salle des fêtes (rue de l'Eglise)*



**Ouverture des portes : 17h00**

**Début du jeu à 19h30 -**

**Restauration & buvette**

**Parking (non surveillé)**

# ETAT CIVIL

## NAISSANCE :

Marin, Philippe, Michel **TILMONT** né le 26 décembre 2016 à Compiègne, 42bis rue de Flandres.

Toutes nos félicitations au parent et bienvenue au nouveau-né

## DECES :

Philippe, Noël **LEBLANC**, le 06 Décembre 2016 à AMIENS.

Gérard, Claude **FOYART**, le 07 Décembre 2016 à MONTDIDIER.

Nous présentons aux familles éprouvées nos très sincères condoléances .

\*\*\*\*

## Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

La loi du 3 juin 2016 et le décret du 2 novembre 2016 relatifs à la lutte contre le terrorisme ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

Le décret entrera **en vigueur le 15 janvier 2017.**

Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

(cerfa n° 15646\*01) à remplir puis Imprimer.

Votre enfant devra l'avoir avec lui ainsi que :  
sa carte d'identité ou passeport  
la photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire.

**Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.**

# AGENDA DES MESSES 2017

Tous les dimanches de l'année, messe dominicale à 10h30, à Saint-Louis de Ressons-sur-Matz

Le samedi, messe à 18h30  
dans les villages :

### 1<sup>er</sup> Trimestre

Janvier		
07	Margny/Matz	Epiphanie
14	Coudun	
21	Vignemont	
28	Antheuil	Chandeleur
Février		
04	Boulogne la Grasse	
11	Lataule	
18	Orvillers	
27	Conchy-les-Pots	
Mars		
04	Biermont	1 <sup>er</sup> Dim. de Carême
11	Ricquebourg	2 <sup>e</sup> Dim. de Carême
18	Cuvilly	3 <sup>e</sup> Dim. de Carême
25	Neufvy/Aronde	4 <sup>e</sup> Dim. de Carême

### 2<sup>e</sup> Trimestre

Avril		
01	Villers/Coudun	5 <sup>e</sup> Dim. de Carême
08	Baugy	Rameaux
15	Ressons/Matz	Veillée Pascale
22	Braisnes/Aronde	
29	Hainvillers	
Mai		
06	Gournay/Aronde	
13	La Neuville/Ressons	
20	Coudun	
21	10h30 - Cuvilly	Fête de 5 <sup>e</sup> Julie Billiart
25	Mortemer	Ascension
27	Giraumont	
Juin		
03	Mareuil	Pentecôte
10	Monchy-Humières	Très Sainte Trinité
17	Belloy	Fête-Dieu
24	Marquéglise	

### 3<sup>e</sup> Trimestre

Juillet	
01	Conchy-les-Pots
08	Braisnes/Aronde
15	Hainvillers
22	Baugy
29	Neufvy/Aronde
Août	
05	Coudun
12	Lataule
15	10h30 - mardi - Gournay Assomption
19	La Neuville
26	Mortemer
Septembre	
02	Boulogne la Grasse
09	Mareuil la Motte
16	Antheuil Portes Croix glorieuse
23	Monchy-Humières
30	Belloy

### 4<sup>e</sup> Trimestre

Octobre	
07	Ricquebourg
14	Biermont
21	Vignemont
28	Mortemer
Novembre	
01	10h30 - Ressons/Matz Toussaint
04	Marquéglise
11	Conchy-les-Pots
18	Villers/Coudun
25	Boulogne la Grasse Christ Roi de l'univers
Décembre	
02	Cuvilly 1 <sup>er</sup> Dim. de l'Avent
09	Orvillers 2 <sup>e</sup> Dim. de l'Avent
16	Giraumont 3 <sup>e</sup> Dim. de l'Avent
23	Margny/Matz 4 <sup>e</sup> Dim. de l'Avent
24	17h30 - Ressons/Matz Messe du soir de Noël
24	20h30 - Gournay Messe nuit de Noël
25	10h30 - Ressons/Matz Messe du jour de Noël
31	Marquéglise

### Messes importantes à Ressons :

- Mercredi 1<sup>er</sup> mars - 19 h : Messe d'ouverture du Temps de Carême et imposition des Cendres
- Dimanche 9 avril - 10h30 : Messe des Rameaux et de la Passion
- Jeudi 13 avril - 19 h : Messe pour l'Institution de la Sainte Cène
- Vendredi 14 avril - 15 h : chemin de croix et à 19 h célébration de la Passion et de la mort du Seigneur
- Samedi 15 avril - 21h : Messe de la nuit pascale
- Dimanche 16 avril - 10h30 : Messe du Jour de Pâques
- Dimanche 4 juin - 10h30 : Messe de Profession de foi
- Dimanche 18 juin - 10h30 : Messe de 1<sup>ère</sup> Communion (Fête Dieu).

## Répertoire téléphonique :

### **La Mairie :**

#### **Horaires des Permanences :**

Mardi/Jeudi : 14h-18h 03.44.85.01.24

Samedi 10h-12h  
mairieconchylespots@wanadoo.fr

Ecole de Conchy les Pots 03.44.85.08.69

Trésor Public de Lassigny 03.44.43.60.19

Le Collège de Ressons 03.44.42.50.63

La Poste (à la boulangerie) 03.44.85.04.65

Médecins : Conchy les Pots 03.44.85.01.11

Pharmacie : Conchy les Pots 03.44.85.07.82

Cabinet d'infirmiers  
de Conchy Les Pots 03.44.97.42.98

Lebargy Fabienne Infirmière  
libérale à Boulogne la Grasse 03.44.20.99.50  
06.03.49.89.62

Soins à domicile aux personnes 03.44.42.71.14

Centre Social Rural  
(Portage Repas) 03.44.42.71.10

TAXI CONCHYLIEN 06.29.11.50.33

Centre de secours de Ressons Le 18

Urgences Le 15

Hôpital Général Compiègne 03.44.23.60.00

Polyclinique St-Come Compiègne 03.44.92.43.43

Centre Hospitalier Montdidier 03.22.78.70.00

GENDARMERIE 03 44 42 79 17

S.I.C.A.E. (Secteur électricité) 03.44.42.73.00

Presbytère de Ressons sur Matz 03 44 42 50 81  
Père Geoffroy de LESTRANGE

NANTAISE DES EAUX SERVICES : (service des Eaux)  
**0969 320 404 (appel non surtaxé)**

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

### BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Gérontologie  
du Compiégnois/Noyonnais  
**Parc tertiaire de La Croix  
64, rue Claude Bourgelat**

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Le recensement militaire est obligatoire, dès 16 ans, pour les filles et garçons nés à partir du **1er janvier 2001**.

Il faut s'inscrire à la Mairie le mois de votre anniversaire.

Le recensement est une démarche qui permet :

- de vous inscrire aux examens et concours
- D'assister à la journée d'appel à la préparation à la défense
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

### INFOS UTILES

#### **Déchetteries de LASSIGNY Et RESSONS SUR MATZ**

Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

#### **Ramassage des ordures ménagères tous les JEUDIS**

**Collecte du Tri sélectif (bac jaune) les mercredis des  
semaines paires soit tous les 15 jours selon le  
calendrier**

#### **Horaires de la bibliothèque Intercommunale de Boulogne la Grasse: « PLAISIR DE LIRE »**

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14h30 à 16h30

Samedi de 14h30 à 16h30



Bulletin Municipal tiré en 289 exemplaires.

#### Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert  
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : QUILLET Nathalie

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE